



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### PLA

Question écrite n° 16423

#### Texte de la question

M Louis Pierna appelle l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'equipement, du logement, des transports et de la mer, charge du logement, sur l'insuffisance de consommation de credits PLA en Ile-de-France alors que de nombreuses demandes sont non satisfaites. En effet. il a lu dans un article du Moniteur des travaux publics du 23 juin 1989 que, dans un rapport de la commission presidee par M Michel Bloch-Laine, l'idee force etait : la difficulte rencontree par la region Ile-de-France a consommer les credits prevus pour le secteur local social. Il s'etonne d'une telle concusion. En effet, comme il le lui signalait dans l'introduction de cette question ecrite, de nombreuses demandes sont insatisfaites. Il lui avait d'ailleurs adresse un courrier en date du 25 avril 1989 a ce sujet, courrier sollicitant en meme temps un rendez-vous pour lequel, a ce jour, il n'a pas recu de reponse. Dans sa propre commune, les credits PLA lui sont refuses par plusieurs operations. Aussi il lui demande les disposition qu'il entend prendre pour faire cesser cette situation.

#### Texte de la réponse

Reponse. - La dotation des credits en prets locatifs aides (PLA) de la regions d'Ile-de-France s'eleve a 25 p 100 de la dotation nationale ; ces credits font l'objet d'une programmation a l'echelon local de la region puis du departement. Les difficultes rencontrees en 1988, en matiere de consommation des credits, resultent de la complexite du montage des operations dans cette region ; elles ne doivent pas remettre en cause une programmation pluriannuelle etablie en fonction des besoins locaux. Par ailleurs, des mesures ont ete prises des la fin de 1988 pour permettre une consommation acceleree des credits d'aide a la pierre en Ile-de-France. Le Gouvernement, conscient de la necessite de renforcer son effort en matiere de construction et de rehabilitation des logements sociaux, prepare un plan d'urgence pour l'Ile-de-France, dont les dispositions seront rendues publiques dans le courant du mois d'octobre. Ce plan prevoira, notamment, une augmentation tres sensible des dotations PLA de la region d'Ile-de-France, rendue possible par la priorite accordee au logement social dans le budget de 1990.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Pierna Louis](#)

**Circonscription :** - Communiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 16423

**Rubrique :** Logement

**Ministère interrogé :** logement

**Ministère attributaire :** logement

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 31 juillet 1989, page 3358